



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural  
Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
Secrétariat de la CDPENAF  
Tél : 01 60 56 73 00  
Mél : [ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 1<sup>er</sup> février 2021

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Maire,

Le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été approuvé le 16 mars 2016.

Votre procédure de modification du PLU a été finalisée par délibération du conseil municipal le 26 octobre 2020.

Par courrier, réceptionné le 24 décembre 2020, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L151-13 du Code de l'Urbanisme au titre de la délimitation d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limité dans les zones agricoles, naturelles et forestières, afin d'autoriser l'extension d'une entreprise localisée dans le secteur Nb du PLU.

La commission s'est réunie le jeudi 28 janvier 2021 par visioconférence via Lifesize, pour examiner ce projet, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF, à partir de votre projet de modification.

**La commission a rendu un avis favorable, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur votre projet de modification de PLU assorti de la demande suivante :**

**- revoir la rédaction du règlement de la zone Nb afin qu'il se rapporte spécifiquement à ce projet d'extension et en y définissant des droits à construire adaptés et limités en surface. La mention autorisant les « constructions à usage industriel, artisanal ou commercial » ouvre trop de possibilités. S'agissant d'un STECAL, il doit être spécifique au projet annoncé et donc mentionner l'extension de la brasserie.**

**Cette remarque ne s'applique pas aux autres dispositions inchangées du secteur Nb.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

M. Vincent CHIANESE  
Mairie  
17, route de Lorrez  
77710 VAUX-SUR-LUNAIN

**Pour le directeur départemental  
L'adjoint au directeur**

*Medm*  
**Laurent BEDU**